



COMPTES CONSOLIDÉS

31 Mars 2016

Société anonyme au capital de 61.614.555 euros
Siège social : 123 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS

COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

1.	Bilan Actif	3
2.	Bilan Passif	3
3.	Compte de Résultat Consolidé.....	4
4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	5
5.	Tableau des flux de trésorerie consolidé	6
6.	Notes aux états financiers consolidés.....	7
	A. Principes comptables, méthodes d'évaluation.....	7
	B. Informations relatives au périmètre de consolidation	22
	C. Evènements significatifs au 31 mars 2016.....	23
	D. Notes aux états financiers.....	25
	NOTE 1 : Écarts d'acquisition	25
	NOTE 2 : Immobilisations et amortissements.....	26
	NOTE 3 : Autres actifs courants et autres actifs long terme	27
	NOTE 4 : Impôts différés	27
	NOTE 5 : Stocks et en-cours	30
	NOTE 6 : Clients et autres débiteurs.....	30
	NOTE 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	31
	NOTE 8: Capital apporté.....	31
	NOTE 9 : Réserves et report à nouveau	33
	NOTE 10 : Emprunts et dettes financières	34
	NOTE 11 : Engagements envers le personnel	36
	NOTE 12 : Provisions pour risques et charges.....	37
	NOTE 13 : Autres passifs courants et non courants.....	38
	NOTE 14 : Chiffres d'affaires.....	38
	NOTE 15 : Charges de personnel.....	38
	NOTE 16 : Autres produits et charges opérationnels non courants.....	39
	NOTE 17 : Autres produits et charges financières	39
	NOTE 18 : Ventilation de l'impôt au compte de résultat	39
	NOTE 19 : Résultats par action	40
	NOTE 20 : Détail de la trésorerie nette et de l'endettement financier	41
	NOTE 21 : Information sectorielle	41
	NOTE 22 : Effectifs	43
	NOTE 23 : Passifs éventuels	43
	NOTE 24 : Distribution.....	43
	NOTE 25 : Transactions avec les parties liées et rémunération des dirigeants.....	43
	NOTE 26 : Engagements hors bilan.....	44
	NOTE 27 : Evènements post-clôture.....	46
	NOTE 28 : Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidé.....	46
	NOTE 29 : Ventilation des instruments financiers par catégorie	47

1. Bilan Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/03/2016	31/03/2015
Ecarts d'acquisition	1	43 365	14 271
Immobilisations incorporelles	2	4 569	1 466
Immobilisations corporelles	2	117 845	96 201
Immobilisations financières	2	545	131
Impôts différés	4	5 605	6 989
Autres actifs long terme	3	-	1 316
Total Actifs Non Courants		171 929	120 374
Stocks et en-cours	5	103 902	83 430
Clients et autres débiteurs	6	61 555	46 831
Créances d'impôt		3 805	2 027
Autres actifs courants	3	2 664	2 244
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	52 278	28 843
Total Actifs Courants		224 204	163 375
Actifs destinés à être cédés	2	1 238	1 248
Total Actif		397 371	284 997

2. Bilan Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/03/2016	31/03/2015
Capital apporté	8	61 615	60 297
Primes liées au capital	8	12 214	6 803
Réserves et report à nouveau	9	89 563	77 456
Résultat de l'exercice		23 497	21 081
Total Capitaux Propres (Part du Groupe)		186 889	165 637
Intérêts minoritaires		102	198
Total Capitaux Propres		186 991	165 835
Emprunts et dettes financières	10	105 942	40 716
Engagements envers le personnel	11	3 240	1 234
Autres provisions	12	292	10
Impôts différés	4	3 911	3 320
Autres passifs non courants	13	13 870	12 769
Total Passifs non courants		127 255	58 049
Emprunts et concours bancaires (part <1 an)	10	21 310	13 298
Provisions (part <1 an)	12	787	717
Fournisseurs et autres créditeurs		54 756	44 413
Autres passifs courants	13	6 272	2 685
Total Passifs courants		83 125	61 113
Total Passif		397 371	284 997

3. Compte de Résultat Consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/03/2016	31/03/2015
Chiffre d'affaires	14	211 282	170 634
Autres produits de l'activité		517	1 052
Achats consommés		(81 649)	(65 760)
Charges externes		(34 915)	(28 794)
Charges de personnel	15	(44 947)	(36 804)
Impôts et taxes		(2 028)	(1 802)
Dotations aux amortissements		(10 010)	(7 018)
Dotations aux provisions		(4 486)	(2 751)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		4 855	3 652
Autres produits et charges courants		(660)	(303)
Résultat Opérationnel Courant		37 959	32 106
Résultat sur cession de participations consolidées		-	-
Autres produits et charges opérationnels non courants	16	(3 524)	(2 280)
Résultat Opérationnel		34 435	29 826
<i>Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		141	33
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>		(1 157)	(574)
<i>Coût de l'endettement financier net</i>		(1 016)	(541)
Autres produits et charges financiers	17	(740)	671
Résultat avant impôt		32 678	29 956
Impôts sur les bénéfices	18	(9 047)	(8 727)
Résultat après impôt		23 631	21 229
Résultat des sociétés mises en équivalence		(99)	-
Résultat net		23 532	21 229
Intérêts des minoritaires		35	148
Résultat net (Part du groupe)		23 497	21 081
Résultat par action (en euros)	19	0,39	0,35
Résultat dilué par action (en euros)	19	0,39	0,35
		31/03/2016	31/03/2015
Résultat net		23 532	21 229
Ecarts de conversion		(972)	2 973
Autres instruments financiers *		(187)	327
<i>Dont impôt</i>		94	(163)
Sous-total des éléments du résultat global recyclables en résultat		(1 159)	3 300
Ecarts actuariels*		17	(174)
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)		(13)	(13)
Sous-total des éléments du résultat global non recyclables en résultat		4	(187)
Autres éléments du Résultat Global		(1 155)	3 113
Résultat Global		22 377	24 342
Dont : - part du groupe		22 342	24 194
- part des intérêts minoritaires		35	148

* net d'impôts différés

4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Capital apporté	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
	Note 8		Note 9				
Situation au 01.04.2014	60 239	6 791	69 867	13 572	150 469	3 343	153 812
Ecart de conversion	-	-	2 973	-	2 973	-	2 973
Ecart actuariel*	-	-	(174)	-	(174)	-	(174)
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)	-	-	(13)	-	(13)	-	(13)
Autres instruments financiers *	-	-	327	-	327	-	327
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	3 113	-	3 113	-	3 113
Résultat net	-	-	-	21 081	21 081	148	21 229
Produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	3 113	21 081	24 194	148	24 342
Affectation de résultat	-	-	13 572	(13 572)	-	-	-
Dividendes ***	-	-	(6 058)	-	(6 058)	-	(6 058)
ORA (conversion)	-	-	(58)	-	(58)	-	(58)
Augmentation de capital	58	12	-	-	70	-	70
Actions propres	-	-	(1 160)	-	(1 160)	-	(1 160)
Paiements en action	-	-	292	-	292	-	292
Variation de périmètre **	-	-	(2 112)	-	(2 112)	(3 293)	(5 405)
Situation au 31.03.2015	60 297	6 803	77 456	21 081	165 637	198	165 835

* net d'impôts différés

** impacts liés au rachat des parts des minoritaires de Boisé au 1er août 2014

*** correspondant aux dividendes versés par Oeneo, d'un montant de 6 010 K€ et aux distributions effectuées par les sociétés Seguin Moreau et Diam Bouchage, auprès des participants du programme d'investissement mis en place par le Groupe sur l'exercice précédent, pour un montant de 48 K€ bloqué sur des comptes courants jusqu'au terme du plan en mars 2018

<i>En milliers d'euros</i>	Capital apporté	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
	Note 8		Note 9				
Situation au 01.04.2015	60 297	6 803	77 456	21 081	165 637	198	165 835
Ecart de conversion	-	-	(972)	-	(972)	-	(972)
Ecart actuariel	-	-	17	-	17	-	17
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)	-	-	(13)	-	(13)	-	(13)
Autres instruments financiers *	-	-	(187)	-	(187)	-	(187)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(1 155)	-	(1 155)	-	(1 155)
Résultat net	-	-	-	23 497	23 497	35	23 532
Produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	(1 155)	23 497	22 342	35	22 377
Affectation de résultat	-	-	21 081	(21 081)	0	-	0
Dividendes **	-	-	(7 289)	-	(7 289)	(131)	(7 420)
ORA (conversion)	-	-	(59)	-	(59)	-	(59)
Augmentation de capital	1 318	5 412	-	-	6 730	-	6 730
Actions propres	-	-	(989)	-	(989)	-	(989)
Paiements en action	-	-	525	-	525	-	525
Autres variations	-	-	(8)	-	(8)	-	(8)
Situation au 31.03.2016	61 615	12 215	89 563	23 497	186 889	102	186 991

* net d'impôts différés

** correspondant aux dividendes versés par Oeneo, d'un montant de 7 190 K€ (cf note 24 - Distribution ; dont 6 663 K€ relatifs à la quote part des dividendes Oeneo payée en actions nouvelles à créer le 02 octobre 2015) et aux distributions effectuées par les sociétés Seguin Moreau et Diam Bouchage, auprès des participants du programme d'investissement mis en place par le Groupe sur l'exercice précédent, pour un montant de 99 K€ bloqué sur des comptes courants jusqu'au terme du plan en mars 2018.

5. Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/03/2016	31/03/2015
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
Résultat net consolidé		23 532	21 229
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		99	-
Elimination des amortissements et provisions		9 621	6 989
Elimination des résultats de cession et pertes et profits de dilution		97	60
Charges et produits calculés liés aux paiements en action		525	292
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		2 469	1 912
= Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		36 343	30 482
Charge d'impôt	18	9 047	8 727
Coût de l'endettement financier net		1 017	541
= Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		46 407	39 750
Impôts versés		(8 315)	(9 219)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	28	(18 297)	(10 123)
= Flux net de trésorerie généré par l'activité		19 795	20 408
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Incidence des variations de périmètre (1)	28	(33 771)	(810)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	28	(10 644)	(30 857)
Acquisitions d'actifs financiers			-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			215
Cessions d'actifs financiers		44	1
Variation des prêts et avances consentis		40	(38)
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(44 331)	(31 489)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Transactions avec les intérêts minoritaires	28	(14)	(5 009)
Augmentation de capital			-
Acquisition et cession d'actions propres		(989)	(1 160)
Emissions d'emprunts		86 117	47 849
Remboursements d'emprunts		(33 299)	(10 321)
Intérêts financiers nets versés		(1 017)	(541)
Dividendes versés par la société mère	24	(528)	(6 058)
Dividendes versés aux minoritaires		(173)	-
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		50 097	24 760
Incidence de la variation des taux de change		(372)	920
Incidence des changements de principes comptables			
Variation de Trésorerie		25 189	14 599
Trésorerie d'ouverture	20	25 403	10 804
Trésorerie de clôture	20	50 592	25 403
Variation de trésorerie		25 189	14 599
Endettement net	20	74 974	25 171
Variation de l'endettement net		49 803	23 801

(1) Au 31 mars 2016, correspond à hauteur de :

- (29 894)K€ prix d'acquisition net de la trésorerie acquise suite à la prise de contrôle par la holding Oeneo du groupe Piedade ;
- (617) K€ de frais de transaction dont (597) k€ liés à Piedade et (21) k€ liés à Vivelys SAS ;
- (59) K€ de remboursement de dette Fine Northern Oak, acquis sur l'exercice 2013/2014 ;
- (3 000) K€ de complément prix payé pour l'acquisition du groupe Piedade ;
- (200) K€ payés pour l'acquisition de 66% du capital de GPEL.

(2) Correspond au :

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2016	31/03/2015
Incidence de la var. des stocks et en cours nets	(12 972)	(13 480)
Incidence de la var. des clients & autres débiteurs nets	(1 816)	(2 637)
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs	(3 509)	5 994
Incidence de la variation du BFR liée à l'activité	(18 297)	(10 123)

6. Notes aux états financiers consolidés

Information générale

Le groupe OENEO réunit aujourd'hui deux activités au service du vin :

- une division Elevage (anciennement Tonnellerie), intégrant désormais le périmètre Vivelys, disposant d'une offre complète en matière de produits d'élevage (fûts, tonneaux, foudres, grands contenants, produits alternatifs) et de solutions innovantes au service du vin (R&D, conseils, systèmes), et
- une division Bouchage consacrant ses capacités industrielles et ses savoir-faire à la fabrication de bouchons « technologiques », produit en forte croissance dans le marché du bouchage. Cette division intègre désormais dans son reporting interne le périmètre Piedade, offrant une gamme complémentaire de bouchons en liège.

Dénomination sociale et siège social

OENEO – 123, avenue des Champs-Élysées – 75008 PARIS

Forme Juridique

Société Anonyme à Conseil d'administration

Immatriculation de la Société

La société OENEO est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification unique 322 828 260 RCS PARIS.

Les comptes consolidés du groupe OENEO (ci-après le « Groupe ») au 31 mars 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 13 juin 2016 et sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

A. Principes comptables, méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés annuels du groupe OENEO sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 mars 2016.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers

consolidés sont exposés aux notes 1 « Ecarts d'acquisition », 4 « Impôts différés », 12 « Provisions pour risques et charges » et 13 « Autres passifs courants et non courants ».

Les normes suivantes sont applicables à compter du 1er avril 2015 mais n'ont pas d'impact significatif sur l'information financière présentée :

- IFRIC 21 « Droits et taxes »

L'interprétation IFRIC 21 – Droits ou Taxes relatif à la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou taxes exigibles, publiée en mai 2013, clarifie le fait générateur pour constater un passif relatif à une taxe autre que l'impôt sur les bénéfices lorsque l'obligation de payer intervient à une date spécifiée ou lors de l'atteinte d'un certain seuil d'activité.

La comptabilisation de ces taxes n'est désormais plus étalée mais effectuée dès la survenance du fait générateur.

L'application de l'interprétation IFRIC 21 n'ayant pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du 31 mars 2016, les données antérieures n'ont pas fait l'objet d'un retraitement.

- les amendements IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : non application d'IFRS 3 à la formation d'un partenariat dans les états financiers dudit partenariat et comptabilisation des paiements conditionnels ;
- les amendements IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » : principes spécifiques aux portefeuilles gérés sur une base nette.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas applicables au 31 mars 2016 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- les amendements IAS 1 « Présentation des états financiers », entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2016 ;
- les amendements IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables », entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2016 ;
- les amendements IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions des intérêts dans une entreprise commune », entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2016 ;
- IFRS 9* « Instruments financiers », entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018 ;
- IFRS 14* « Comptes de reports réglementaires entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016 ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients », entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

*normes non encore adoptées par l'Union Européenne.

1) Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits

de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition.

Les comptes des sociétés contrôlées conjointement (coentreprises) sont consolidés par intégration proportionnelle.

2) Écarts d'acquisition

À l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entreprise acquise. Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

- Ecarts d'acquisition positifs

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an (cf. : d) Valeur recouvrable des immobilisations). Le calcul est effectué séparément pour les deux divisions du Groupe : Bouchage et Elevage. La valeur nette comptable des actifs et passifs de chaque division est rapprochée de la valeur d'utilité, évaluée par actualisation des flux de trésorerie futurs. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée dans la rubrique dépréciation d'actifs est irréversible.

Lors de la cession d'une activité au sein d'une UGT, le goodwill lié à cette activité sortie :

- Est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de la cession; et

- Est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité sortie et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

- Ecarts d'acquisition négatifs

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent par rapport au coût d'acquisition, de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

3) Conversion des comptes exprimés en devises

- Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

- Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

- Sociétés du Groupe

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

(i) les éléments d'actif et passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
(ii) les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens ; et (iii) toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

4) Immobilisations

- Relations contractuelles avec les clients

Dans le cadre des regroupements d'entreprise, conformément à la norme IFRS 3 révisée, des relations contractuelles avec les clients sont comptabilisées séparément du goodwill dès lors

que l'entreprise acquise a un volume d'affaires régulier avec des clients identifiés. Les relations contractuelles avec les clients sont évaluées selon la méthode de l' « Excess Earnings » qui prend en compte les flux de trésorerie futurs actualisés générés par les clients. Les relations contractuelles avec les clients, dont la durée d'utilité est déterminable, sont amorties sur leur durée d'utilisation, qui peut être évaluée entre 6 et 16 ans. Elles font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur

- Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les frais de développement sont amortis sur une durée de cinq ans.

Les brevets sont amortis linéairement sur la durée réelle de protection comprise entre 8 et 11 ans pour le Bouchage et sur 10 ans pour l'Élevage.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de un à trois ans.

- Immobilisations corporelles

Le Groupe a choisi, dans le cadre de la méthode du coût historique amorti, l'option de réévaluer ses immobilisations corporelles à leur juste valeur à la date de transition aux IFRS.

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles acquises postérieurement à la date de transition aux IFRS sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût facturé, diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les terrains ne sont pas amortissables mais peuvent faire l'objet de dépréciation.

L'amortissement des autres immobilisations corporelles commence lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées. A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :

- bâtiments 15 à 50 ans (selon les sites, et les composants : fondations / toiture / murs),
- agencements et aménagements des constructions 15 à 30 ans,
- installations techniques, matériels et outillages industriels 5 à 20 ans,
- autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans.

Le Groupe prévoyant d'utiliser ses actifs sur toute leur durée de vie, n'a identifié aucune valeur résiduelle.

- Contrats de location

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location-financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;
- la dette correspondante est identifiée et présentée au passif du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice ;
- le bien est amorti, le cas échéant, selon une approche par composants conformément aux méthodes retenues pour les actifs de même nature, ou sur la durée la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité du bien si le Groupe n'a pas de certitude de devenir propriétaire à l'issue du contrat.

Par opposition aux contrats de location-financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location.

- Valeur recouvrable des immobilisations

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Ce test est effectué au moins une fois par an pour les actifs à durée d'utilité indéfinie (catégorie limitée aux écarts d'acquisitions, aux terrains et aux marques, le cas échéant).

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Pour les actifs autres que les goodwill ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Pour la détermination de leur valeur d'utilité, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Les UGT utilisées pour les besoins des tests de dépréciation ne sont pas plus grandes que les segments opérationnels déterminé selon IFRS 8 – Secteurs opérationnels.

- Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5, « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs destinés à être cédés font l'objet d'une présentation sur une ligne à part au bilan et sont évalués et comptabilisés au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Un actif sera classé en « actif disponible à la vente » seulement :

- si la vente est hautement probable dans un horizon raisonnable,
- si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel,
- et si un plan de vente de l'actif a été engagé par la direction.

5) Stocks et en-cours

- Valeurs brutes

Les stocks de matières premières et de produits finis sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production déterminé selon la méthode du Coût Moyen Pondéré et de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition ou de production correspond au total des prix d'achats, frais de transformation (tels que charges directes et indirectes de production) et autres frais encourus. Les en-cours sont valorisés au coût de production.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », le liège sur parc de l'activité Bouchage et le chêne de l'activité Elevage sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les droits d'importation et les autres taxes (autres que récupérables), les coûts de transport et de manutention et tous les autres coûts directement imputables à l'acquisition des matières et services. Les rabais, remises et ristournes sont déduits des coûts d'achats.

- Provisions

Pour les matières premières, une provision est constituée si le coût de revient prévisionnel des produits finis dans lesquels ces matières sont incorporées est supérieur au prix du marché des produits finis, net des frais de commercialisation.

Pour les en-cours, une provision est constituée si le coût de revient estimé des produits finis, constitué de la valeur des en-cours et des coûts de production nécessaires pour terminer le produit, net des frais de commercialisation, s'avère supérieur au prix du marché.

Pour les produits finis, une provision est constituée si le coût de revient majoré des frais de commercialisation s'avérait supérieur au prix de marché.

Les marges réalisées sur les transactions entre sociétés consolidées sont éliminées.

6) Clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Des contrats d'affacturage ont été mis en place au sein des sociétés opérationnelles portugaises, espagnoles et italiennes en contrepartie d'autorisations de crédit court terme, ainsi garanties par les créances clients.

Ces contrats ont été négociés avec les partenaires financiers du groupe afin d'obtenir des conditions homogènes.

Les sociétés conservent le risque de recouvrement jusqu'au paiement complet des factures par les clients.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et le paiement estimé. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

7) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts ».

8) Capital et actions propres

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts marginaux directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation ou la cession des actions. En cas de vente, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

9) Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les créances, les valeurs mobilières de placement, les instruments dérivés et la trésorerie. L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies par la norme IAS 39 et son amendement du 15 octobre 2008.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts et créances sont valorisés au coût amorti et font l'objet de test de valeur au minimum à chaque arrêté comptable. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

10) Passifs financiers

A l'exception des instruments financiers dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti par application du taux d'intérêt effectif. Les contrats d'échange de taux d'intérêt qui couvrent économiquement les passifs financiers sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Les instruments financiers composés sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 32 à savoir la comptabilisation séparée de la composante obligataire enregistrée en dette au coût amorti et de la composante action enregistrée en capitaux propres (assimilable à une vente d'options d'achat), les frais afférents à l'émission étant imputés en capitaux propres et en dettes au prorata du produit de l'émission.

Tous les instruments dérivés sont valorisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur de marché pour les instruments cotés. Pour les instruments non cotés, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'estimations telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Le profit ou la perte qui résulte de la revalorisation de ces instruments à chaque arrêté est enregistré en capitaux propres.

Les dérivés sont présentés dans les dettes financières (cf. note 20).

11) Imposition différée

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé ou en capitaux propres s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres.

Le retraitement des contrats de location qualifiés de location-financement, donne lieu à reconnaissance d'impôts différés.

Les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants.

Le Groupe a activé pour les périmètres d'intégration fiscale français et espagnol, et pour Seguin Moreau Napa Cooperage située aux Etats-Unis, l'intégralité des pertes fiscales reportables sur la base des bénéfices prévisionnels du business plan établi par le Groupe.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Le Groupe a considéré que la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) répondait à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

12) Avantages consentis au personnel

- Régimes de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme, en fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de ses activités.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, y compris pour les plans multi employeurs pour lesquels le gestionnaire externe est en mesure de fournir l'information, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 révisé « Avantages au personnel ».

Ces engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ, mortalité, rotation et taux d'actualisation et de charges sociales. Les hypothèses de calcul de ces engagements sont reprises en note 11.

Les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en OCI (« Autres éléments du résultat global ») sur l'exercice de leur survenance.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique engagements envers le personnel.

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire.

Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin au contrat de travail d'un ou de plusieurs membres du personnel s'il a un plan détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou s'il s'est engagé à accorder des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités payables plus de 12 mois après la clôture sont ramenées à leur valeur actualisée.

L'impact OCI au niveau du groupe sur les indemnités de fin de carrière est de 17 K€, net d'impôt, sur l'exercice 2015/2016, le taux d'actualisation étant passé de 1,32% à 1,47%.

- Intéressements et primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

- Plan d'actions et assimilés

Le Groupe applique la norme IFRS 2 aux plans d'actions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (cash-settled).

Le coût total des avantages dépend de la juste valeur des actions attribuées et du nombre d'actions qui seront finalement émises, en conséquence des plans mis en place.

Le nombre d'actions qui sera finalement émis à la fin de la période d'acquisition dépend de conditions de présence et de l'atteinte de conditions de performance propres au Groupe, dont la réalisation est nécessaire à l'obtention du bénéfice de ces plans.

La valeur actualisée de l'engagement, au coût des fonds propres, est étalée sur la période d'acquisition des droits au cours de laquelle les services sont rendus. Elle est comptabilisée en « Résultat Opérationnel Courant », en contrepartie des « Autres passifs non courants ».

Les conditions de performance sont prises en compte, conformément aux positions de l'IFRIC, uniquement pour évaluer la probabilité d'émission des instruments.

Pour les plans d'attribution d'actions gratuites (equity settled), la juste valeur des services rendus en échange de ces instruments est comptabilisée en charges sur la durée d'acquisition des droits en contrepartie des réserves sur la base de la valeur des instruments au moment de leur attribution.

Aucune charge n'est in fine comptabilisée lorsque l'octroi des instruments est soumis à une condition autre qu'une condition de marché qui ne sera pas remplie.

13) Subventions d'investissement

Conformément à la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques », les subventions d'investissement sont inscrites au passif au poste « produits constatés d'avance ». Elles sont reprises au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent et sont donc présentées en produits d'exploitation.

14) Information sectorielle

Selon la norme IFRS8, les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel des opérations puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel des opérations évalue le résultat ou la perte des secteurs en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel a été identifié comme étant le Directeur Général.

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

15) Reconnaissance des revenus

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du

Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

16) Dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société non versées sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

17) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, déduction faite des actions auto-détenues figurant en diminution des capitaux propres.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice ainsi que ceux des exercices antérieurs précédemment publiés sont ajustés, s'il y a lieu, des opérations de distribution d'actions gratuites.

Le résultat par action dilué est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice, majoré de l'effet de dilution induit par l'exercice probable des options de souscription, des options d'achat d'actions et de tout autre instrument dilutif.

Cet effet dilutif est calculé plan par plan en ne retenant que les plans dont le prix d'exercice est inférieur à la juste valeur de l'action. Il correspond au différentiel entre le nombre d'actions émises suite aux levées probables d'options et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen du marché.

18) Gestion des risques

- Risque de liquidité

Le financement du groupe OENEO est réalisé dans le cadre d'une politique de groupe mise en œuvre par la direction financière. La gestion de trésorerie des sociétés françaises est centralisée au siège. Pour les sociétés étrangères, la gestion de trésorerie est effectuée localement en liaison avec le siège, dont l'autorisation est nécessaire pour toute mise en place de financements significatifs.

Dans le cadre du respect des dispositions législatives et réglementaires, les filiales du Groupe ont signé une convention de trésorerie avec la Société de manière à centraliser les excédents de trésorerie et à couvrir les besoins des différentes filiales aux meilleures conditions. Certaines filiales installées à l'étranger se financent localement.

Au 31 mars 2016 le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

- Risque de taux

Les instruments financiers utilisés sont adossés aux différents moyens d'endettement (emprunts / concours bancaires). Le groupe applique les principes comptables de la comptabilité de couverture.

Sensibilité au risque de taux :

La dette du groupe OENEO libellée à taux variable représente 31,56 % de la dette globale.

Le 20 novembre 2014, Oeneo a souscrit à deux couvertures de taux (option swap) sur 4 M€ de lignes moyen terme et pour une durée de 60 mois (cf note 10 : Emprunts et dettes financières).

En date du 21 novembre 2014 et du 25 février 2015, Diam France a souscrit à deux couvertures de taux (option swap) sur 17 M€ de lignes long terme et pour une durée de 84 mois (cf note 10 : Emprunts et dettes financières).

De ce fait, toute variation à la hausse des taux d'intérêts se traduirait par un accroissement des charges d'intérêts. Une évolution de - 0.2%/+ 0.5% des taux d'intérêts impacterait le résultat financier de (178) K€ (manque à gagner) à 103 K€ (perte).

- Risque de crédit

La Société ne réalise des opérations de couverture qu'avec des institutions bancaires de premier plan.

Au 31 Mars 2016, les swap utilisés ont une juste valeur négative (208 K€).

Il n'existe pas de risque de contrepartie sur l'instrument à la clôture. L'exposition maximale au risque de crédit concerne principalement les créances clients. Cependant, en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale, il n'y a pas de concentration du risque de crédit au titre des créances clients.

- Risque de change

Le Groupe gère de manière centralisée son exposition au risque de change afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours de change, en mettant en place des couvertures par le biais d'opérations à terme et d'achat d'options d'achat ou de vente de devises.

L'endettement en € représente 95 % de l'endettement du Groupe au 31 Mars 2016, il était de 97 % au 31 mars 2015.

Le groupe OENEO est exposé au risque d'évolutions défavorables des cours de change, tant sur ses actifs (comptes courants libellés en devises) que sur ses opérations commerciales (risque transactionnel). Le risque de change fait l'objet d'un suivi par la direction financière du Groupe. Au 31 Mars 2016, la position des principales créances et dettes susceptibles d'être impactées par l'évolution des cours de change est de 16,6 M€. Une variation de +/- 10% des cours de change se traduirait par un impact de +/- 4,8% sur ces en-cours.

Lorsqu'il le juge nécessaire, pour se prémunir contre une évolution défavorable des cours de change, le groupe OENEO utilise des instruments de couverture (instruments optionnels et instruments à terme). Seule la direction financière du Groupe peut autoriser la conclusion des opérations de couverture pour des montants pouvant affecter les états financiers consolidés.

La position après couverture correspond au montant en devise sur lequel le Groupe est exposé à une évolution défavorable des cours.

- Risque sur actions

Les valeurs mobilières inscrites au bilan du Groupe sont constituées de SICAV de trésorerie acquises ponctuellement.

Le 6 juillet 2010, le Groupe a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à la société de Bourse Gilbert Dupont, qui porte sur 26.180 actions d'autocontrôle au 31 Mars 2016.

Par ailleurs, l'autocontrôle total du Groupe a augmenté pour passer de 383.770 actions au 31 mars 2015 à 440.881 actions, soit 0,71 % de son capital.

En conséquence, le Groupe est très faiblement exposé au « risque sur actions ».

- Autres risques

Le groupe Oeneo distingue quatre aires de survenance de risques. Cette analyse recoupe l'ordre d'importance retenu quant aux conséquences de ces risques sur la rentabilité du Groupe :

- risques liés à la conception des produits : ces risques se situent au moment de la création des innovations et des inventions des nouveaux process industriels et marketing qui constitueront la richesse patrimoniale de demain ;
- risques liés à la fabrication des produits : ces risques se situent au moment de l'application industrielle des procédés inventés, et de leur fabrication en série ;
- risques liés à la commercialisation des produits : ces risques se situent au moment de la vente et de l'après-vente des produits auprès de la clientèle ;
- autres risques : cette aire de risques est plus restreinte que les trois précédentes, et se caractérise par son origine externe aux processus industriel et commercial.

Le groupe a actualisé sa cartographie des risques au cours de l'exercice 2013/2014, et l'a complétée depuis par des missions de contrôle interne portant sur la sécurité des personnes sur sites de production et le processus d'approvisionnement des matières premières. L'ensemble des risques recensés lors de son élaboration fait l'objet :

- d'un dispositif en place
- d'un plan d'action en cours ou identifié.

Ces risques ont été jugés comme ne présentant pas d'incidences opérationnelles significatives. Cette analyse est réactualisée régulièrement, soit dans sa globalité soit par l'ajout de missions spécifiques.

19) Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

- Evaluation des immobilisations incorporelles

Le Groupe a fait réaliser l'évaluation d'actifs incorporels, liée à l'acquisition du groupe Piedade et du groupe Vivelys, par des experts indépendants. Ils ont utilisé des hypothèses de flux futurs et de taux qui ont eu un impact direct sur les valeurs de ces actifs.

Une baisse des valeurs d'utilité se traduirait par un impact en résultat.

- Evaluation des immobilisations corporelles

Le Groupe a fait réaliser l'évaluation de son patrimoine lors de son passage aux normes IFRS par des experts indépendants. Ils ont utilisé des hypothèses de flux futurs et de taux qui ont eu un impact direct sur les valeurs de ces actifs.

Une baisse des valeurs d'utilité se traduirait par un impact en résultat.

- Evaluation des goodwill (écarts d'acquisition)

Le Groupe soumet les goodwill à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note 4) Valeur recouvrable des immobilisations.

- Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) a été communiquée par l'établissement émetteur.

- Evaluation des impôts différés actifs

Comme indiqué ci-avant au paragraphe 11), les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants.

En particulier, le Groupe a activé pour les périmètres d'intégration fiscale français et portugaise, et pour Seguin Moreau Napa Cooperage située aux Etats-Unis, l'intégralité des pertes fiscales reportables sur la base des bénéfices prévisionnels du business plan établi par le Groupe.

- Opérations non courantes :

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres produits et charges opérationnels non courants comprennent les éléments suivants :

- le résultat des cessions d'immobilisations,
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration, les coûts inhabituels de litiges avec les tiers.

- Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Groupe comptabilise le CICE en réduction des charges de personnel.

B. Informations relatives au périmètre de consolidation

Sociétés dans le périmètre de consolidation au 31 Mars 2016

Société	Pays	Méthode de consolidation	Mars 2016		Mars 2015	
			% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
OENEO	France	Globale	Mère	Mère	Mère	Mère
Sabate South Africa	Afrique du Sud	Globale	100	100	100	100
Enodev Argentine	Argentine	Globale	100	100	100	100
Oeneo Australasia	Australie	Globale	100	100	100	100
Diamant Closures PTY LTD	Australie	Globale	100	100	100	100
Industrial Oeneo Sudamericana	Chili	Globale	100	100	100	100
Vivelys Chili	Chili	Globale	100	100	100	100
Beijing Vida	Chine	Mise en équivalence	33	33	0	0
Diam Corchos SA (ex Corchos de Merida)	Espagne	Globale	100	100	100	100
Diam Supply Chain (ex Sibel Taponés) (*)	Espagne	Globale	0	0	100	100
Diamant Technologie	Espagne	Globale	100	100	100	100
Discosaga	Espagne	Mise en équivalence	50	50	0	0
Piedade Corcho	Espagne	Globale	100	100	0	0
Diam Closures USA (ex Oeneo Closures USA)	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Seguin Moreau Napa Cooperage	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Vivelys USA	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Diam Bouchage (ex Oeneo Bouchage)	France	Globale	100	100	100	100
Sambois	France	Globale	100	100	100	100
Seguin Moreau & CIE	France	Globale	100	100	100	100
Boise France	France	Globale	100	100	100	100
Diam France	France	Globale	100	100	100	100
Vivelys SAS	France	Globale	100	100	100	100
Piedade France	France	Globale	100	100	0	0
Société de Transformation Argonnaise du Bois	France	Globale	100	100	100	100
Diam Sugheri	Italie	Globale	80	80	80	80
Piedade SA	Portugal	Globale	100	100	0	0
Pietec	Portugal	Globale	100	100	0	0
Pietec Master	Portugal	Globale	100	100	0	0
Sà & Sobrinho	Portugal	Globale	100	100	0	0

(*) Tup avec Diam Corchos SA

* Absorbée par Diam Corchos SAS (au cours de l'exercice 2015/16)

La variation du périmètre de consolidation par rapport à l'exercice précédent se justifie par l'entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Piedade. La société Oeneo détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote dans la plupart des filiales du sous-groupe Piedade. A l'exception des sociétés Beijing Vida et Discosaga, consolidées par mise en équivalence, toutes les sociétés du sous-groupe Piedade sont donc consolidées par intégration globale.

C. Evènements significatifs au 31 mars 2016

Le groupe Oeneo a procédé, le 15 septembre 2015, à l'acquisition de 100% du Groupe portugais Piedade, producteur de référence de bouchons en liège.

La juste valeur provisoire des actifs acquis identifiables et passifs pris en charge liés à l'acquisition du périmètre Piedade est détaillée ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur
Immobilisation incorporelles	3 500
Immobilisations corporelles	18 866
Actifs financiers courants et non courants	493
Actifs d'impôts différés	1 325
Autres actifs courants et non courants	548
Stocks	8 984
Clients et autres débiteurs	12 929
Créances d'impôts	1 177
Trésorerie et équivalents de trésorerie	874
Emprunts	(22 298)
Autres passifs non courant	(1 909)
Concours bancaires	(256)
Passifs d'impôts différés	(1 833)
Provisions	(980)
Dette d'impôts	(1 062)
Fournisseurs et autres créanciers	(15 786)
Actifs nets acquis (100%)	4 572

Conformément à IFRS 3, les coûts liés à l'acquisition du groupe Piedade ont été constatés en charges non courantes.

Le regroupement provisoire au 31 mars 2016 a conduit le groupe Oeneo a constaté des immobilisations incorporelles (relations clients) et une réévaluation des immobilisations corporelles (terrains et immeubles) pour respectivement 3 500 K€ et 2 120 K€ avant impôts différé. L'analyse de la juste valeur des immobilisations incorporelles et corporelles sera finalisée dans le délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Impact de cette acquisition sur la trésorerie:

<i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur
Prix d'acquisition versé en numéraire (1)	(33 711)
Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales acquises	617
Trésorerie décaissée au titre de l'acquisition	(33 094)

(1) Ce prix correspond au prix d'acquisition du groupe Piedade par Oeneo.

Détermination provisoire du goodwill :

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2016
Montant versé en numéraire	30 511
Complément de prix payé	3 000
Prix d'achat des 66% de titres GPEL	200
Juste valeur des actifs nets acquis	4 572
Goodwill	29 139

L'acquisition du périmètre Piedade fait ressortir un écart d'acquisition provisoire de 29 139 K€, dont le montant définitif sera finalisé dans les 12 mois de l'acquisition.

D. Notes aux états financiers

NOTE 1 : Écarts d'acquisition

Test de dépréciation

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du groupe, qui sont les deux divisions du groupe, à savoir Bouchage et Elevage. Les entités multi activités sont scindées afin de les rattacher correctement aux divisions.

L'écart d'acquisition provisoire du groupe Piedade a été affecté à l'unité génératrice de trésorerie Bouchage en raison des synergies apportées par ce regroupement.

Cette acquisition n'a donc pas d'impact sur le reporting interne et la communication financière.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des valeurs d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les business plan à cinq ans approuvés par la Direction Générale du Groupe. Au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés.

Le taux d'actualisation est de 7,6% pour les deux divisions du Groupe, et le taux de croissance à l'infini est de 1,50%. Les test menés sur les deux unités génératrices de trésorerie ne font pas ressortir de perte de valeur, aucune dépréciation n'a donc été constatée. Par ailleurs, concernant l'activité Bouchage, il convient de rappeler que, préalablement à l'acquisition du groupe Piedade, les écarts d'acquisition étaient intégralement dépréciés depuis 2004.

Ecarts d'acquisition positifs nets - Bouchage

Au 31 mars 2016, l'écart d'acquisition net comptable, provisoire, s'élève à 29 139 K€ et s'explique par l'acquisition du groupe Piedade en septembre 2015.

Ecarts d'acquisition positifs nets - Elevage

Au 31 mars 2016, l'écart d'acquisition net comptable s'élève à 14 226 K€ contre 14 271 K€ au précédent exercice. La variation de l'écart d'acquisition s'explique par :

- un effet de change de -45 K€ portant sur l'écart d'acquisition constaté en US Dollar suite au rachat de Fine Northern Oak par SMNAPA.

Analyse de sensibilité :

Le Groupe a effectué des analyses de sensibilité de la valeur d'utilité des UGT Elevage et Bouchage en faisant varier les hypothèses clés suivantes :

- taux d'Ebit minoré de 1 %
- taux d'actualisation majoré de 1 point à 8,6 %
- taux de croissance minoré de 0,5 point à 1%

L'utilisation d'un taux d'actualisation de 8,6% (au lieu de 7,6%), ou d'un taux d'Ebit minoré de 1%, ou d'un taux de croissance à l'infini minoré de 0,5 point, mènerait pour chaque UGT à une égalité entre la valeur recouvrable et la valeur comptable.

La dégradation simultanée de deux de ces variables sur trois, mènerait également à une égalité entre la valeur recouvrable et la valeur comptable.

NOTE 2 : Immobilisations et amortissements

2.1. Détail de l'actif immobilisé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/03/2016			31/03/2015
		Brut	Amortissement Provision	Net	Net
Frais de développement		1 129	(930)	199	1
Brevets		4 440	(4 309)	131	164
Autres immobilisations incorporelles		4 910	(671)	4 239	1 301
Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles		10 479	(5 910)	4 569	1 466
Terrains		8 381	(43)	8 338	4 076
Constructions		62 149	(23 118)	39 031	20 790
Inst. Techniques, mat. et outillage		143 965	(81 122)	62 843	33 937
Matériel de transport		1 034	(869)	165	70
Mob. Matériel de bureau et informatique		2 662	(2 329)	333	264
Autres immobilisations corporelles		5 177	(3 861)	1 316	1 231
Immobilisations corporelles en cours (1)		5 360	-	5 360	35 796
Avances et acomptes sur immobilisations		459	-	459	37
Total des immobilisations corporelles		229 187	(111 342)	117 845	96 201
Titres mis en équivalence		335	-	335	-
Autres actifs financiers		211	(1)	210	131
Total immobilisations financières		546	(1)	545	131
Total des actifs immobilisés		240 212	(117 253)	122 959	97 798

(1) Correspondent principalement aux coûts engagés pour la mis en place d'un ERP pour 1,8 M€ et d'avance sur mouleuse à mettre en service pour 1,2 M€ sur DIAM France.

2.2. Variation des actifs immobilisés

<i>En milliers d'euros</i>	Immobilisations - Valeurs nettes			Total
	Incorporelles	Corporelles	Financières	
Valeur au 31 Mars 2015	1 466	96 201	131	97 798
Augmentations - en valeur brute (1)	283	12 844	-	13 127
Variations de périmètre (2)	3 500	18 866	493	22 859
Résultats des sociétés mises en équivalence	-	-	(99)	(99)
Cession en valeur nette	(6)	(135)	12	(129)
Dotations aux amortissements et provisions	(602)	(9 408)	-	(10 010)
Reclassements	(15)	(274)	12	(277)
Variations de change	(57)	(249)	(4)	(310)
Valeur au 31 Mars 2016	4 569	117 845	545	122 959

(1) Le montant inclut notamment le solde des coûts relatifs à la construction de l'unité de traitement des bouchons Diam en France d'un montant de 2 916 K€. 117 K€ de frais de recherche et développement ont été activés sur la période et, 3 800 K€ ne répondant pas strictement aux critères d'activation ont été constatés en charge au compte de résultat

(2) La variation de périmètre correspond à l'intégration de Piedade.

2.3. Variation des titres de participation non consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016		Mars 2015	
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette
S.A O.R.E.C.O (Organisation Economique du Cognac)	68	-	68	68
Total des titres de participation au 31 Mars 2016	68	-	68	68

2.4. Actifs destinés à être cédés

Les actifs destinés à être cédés concernent un terrain et un bâtiment situés en Espagne qui font l'objet d'un mandat de vente auprès de plusieurs agences immobilières.

La société détentrice Diam Corchos demeure fortement engagée dans son plan de cession de l'immeuble Victoria. Cet actif est commercialisé à un prix de marché. La valeur nette comptable est 1 238 K€ au 31 mars 2016.

Dans la perspective d'une vente au prix de marché et compte tenu de l'engagement de vente du groupe, les actifs continuent donc à être présentés selon IFRS 5 au-delà de la période initiale d'un an.

NOTE 3 : Autres actifs courants et autres actifs long terme

3.1. Autres actifs courants

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Prêts, cautionnements	477	69
Charges constatées d'avance	2 187	2 175
Total des autres actifs courants	2 664	2 244

3.2. Autres actifs long terme

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Subventions d'investissement à recevoir (1)	-	1 316
Autres créances long terme	-	-
Total des autres actifs long terme	-	1 316

(1) En Mars 2015, ce montant correspondait aux nouvelles subventions restant à recevoir sur le programme d'investissement 2013/2015 et concerne Diam Corchos à hauteur de 1 265 K€ et Diam Bouchage à hauteur de 51 K€, soit un total de 1 316 K€.

NOTE 4 : Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

La ventilation de l'impôt (exigible et différé) au compte de résultat est présentée en note 18.

4.1 Variation des impôts différés actif et passif

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2015	Résultat	Variation de change	Variation de périmètre	Autres mouvements	Mars 2016
Marge interne sur stock	1 915	(68)				1 847
Autres différences temporelles	2 248	(582)	(5)		135	1 796
Provisions non déductibles	31	(113)		356		274
Retraites	359	6				365
Provisions réglementées	(2 070)	42			(2)	(2 030)
Crédit-Bail	(401)	(279)				(680)
Amortissement fiscal accéléré	(3 981)	751				(3 230)
Activation des reports déficitaires (1)	6 443	(1 685)	(1)	715		5 472
IAS 16 - Immobilisations corporelles	(703)	73	7	(916)		(1 539)
IAS 18 - Revenus	95	103				198
IAS 19R - Retraites	-	9			(6)	3
IAS 20 - Subventions	14					14
IAS 38 - Immobilisations incorporelles (2)	(402)	126	19	(788)		(1 045)
IAS 32/39 - Instruments financiers	51				31	82
CVAE	(78)	25				(53)
Prime sur dividendes		206				206
Financement Long Terme	-	(50)			50	-
Autres	148	(134)	(1)			13
Total des impôts différés Nets	3 669	(1 570)	19	(633)	208	1 694
Dont:						
Impôts différés actif	6 989					5 605
Impôts différés passif	(3 320)					(3 911)

(1) Conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe et mentionnés précédemment, les reprises d'impôts différés actifs sur l'exercice s'élèvent à 1 685 K€ et se répartissent ainsi :

- ✓ (1613) K€ ont été consommés au cours de l'exercice sur le périmètre d'intégration fiscale français, Seguin Moreau et Diam Bouchage.
- ✓ (560) K€ ont été consommés au cours de l'exercice chez Diamant Technologie ;
- ✓ (30) K€ d'impôts différés ont été consommés au cours de l'exercice chez Piedade ;
- ✓ (140) K€ d'impôts différés ont été consommés au cours de l'exercice chez Sobrinho ;
- ✓ (51) K€ d'impôts différés ont été consommés au cours de l'exercice chez Seguin Moreau Napa Cooperage ;
- ✓ 709 K€ d'impôt différés actif ont été reconnus au cours de l'exercice sur l'entité Vively SAS sur la base d'un tax planning à 5 ans.

Le Groupe dispose, à la clôture du 31 mars 2016, de déficits fiscaux reportables sur les bénéfices fiscaux futurs des sociétés ayant généré ces déficits, composés de 14,8 M€ en France et 2,60 M€ au Portugal.

(2) Dont impôts différés passif sur les écarts d'évaluation lié à l'entrée dans le périmètre de consolidation du sous-groupe Piedade pour 788 K€ sur les relations contractuelles clients identifiées lors de la prise de contrôle du Groupe (cf Note C. Événements significatifs au 31 mars 2016).

4.2 Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	32 678	29 956
Charge d'impôt théorique à 33,33%	10 892	9 984
Charges non déductibles et produits non imposables (1)	210	(347)
Différences de taux sur sociétés étrangères	(795)	(790)
Différences de taux sur opérations taxées à taux réduit	(897)	(732)
Déficits non activés	108	110
Utilisation de déficits non activés	(247)	(391)
Déficits activés sur les exercices futurs	(709)	-
Contribution sur dividendes versés		180
Crédit d'impôts	(27)	(21)
CVAE	832	772
Autres	(320)	(38)
CHARGE D'IMPÔT REEL	9 047	8 727
Taux d'impôt effectif	27,68%	29,13%

La ventilation de la charge d'impôt entre partie exigible et différée figure en note 18

- (1) Le poste « Charges non déductibles et produits non imposables » inclut le CICE, enregistré en charges de personnel (cf note 15), non imposable, générant ainsi une économie d'impôt de (193)k€.

Il existe une convention d'intégration fiscale entre Oeneo et les sociétés suivantes : Seguin Moreau & Cie, Sambois, Stab, Diam Bouchage, Diam France, Boisé France et Vivelys SAS.

Chaque société filiale constate son impôt comme si elle était imposée seule. Les économies d'impôts réalisées par le groupe à raison de l'intégration fiscale et liées aux déficits et aux moins-values sont comptabilisées et conservées dans la société Oeneo.

En contrepartie, la filiale bénéficiera de ses déficits reportables l'exercice où elle redeviendra bénéficiaire et la société OENEO supportera alors la charge d'impôt à concurrence du montant des déficits ou moins values précédemment transférés.

En cas de sortie du Groupe d'intégration fiscale de la filiale, aucune indemnisation ne sera accordée par la société OENEO à sa filiale au titre de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aurait été la cause. En particulier, les déficits fiscaux subis pendant l'intégration fiscale et non utilisés par la filiale restent acquis à la société OENEO en sa qualité de société tête de Groupe.

Une convention d'intégration fiscale espagnole existe entre Diam Corchos SA et Diamant Technologie.

NOTE 5 : Stocks et en-cours

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières	En-cours	Produits finis et marchandises	Total
Valeur nettes au 31 Mars 2014	40 530	7 366	16 291	64 187
Variations de l'exercice	13 540	(455)	7 252	20 337
Dot. / Rep. aux provisions	123	63	(1 280)	(1 094)
Solde net à la clôture	54 193	6 974	22 263	83 430
Valeurs brutes	55 482	7 197	24 580	87 259
Provisions	(1 289)	(223)	(2 317)	(3 829)
Valeur nettes au 31 Mars 2015	54 193	6 974	22 263	83 430
Variations de l'exercice	17 370	2 536	632	20 538
Dot. / Rep. aux provisions	(667)	(367)	968	(66)
Solde net à la clôture	70 896	9 143	23 863	103 902
Valeurs brutes	72 852	9 733	25 212	107 797
Provisions	(1 956)	(590)	(1 349)	(3 895)
Valeur nettes au 31 Mars 2016	70 896	9 143	23 863	103 902

NOTE 6 : Clients et autres débiteurs

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Fournisseurs débiteurs	311	155
Clients et comptes rattachés	61 064	39 904
Créances sociales et fiscales	6 145	4 966
Autres créances	1 245	4 093
Provisions	(7 210)	(2 287)
Total des clients et comptes rattachés	61 555	46 831

Créances non réglées

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au bilan	Dont actifs financiers ni impayés ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers impayés mais dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			< 1 mois	1-3 mois	Au-delà de 3 mois	
Créances clients	39 904	30 003	4 117	1 704	1 792	2 288
Total au 31 Mars 2015	39 904	30 003	4 117	1 704	1 792	2 288

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au bilan	Dont actifs financiers ni impayés ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers impayés mais dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			< 1 mois	1-3 mois	Au-delà de 3 mois	
Créances clients	61 064	43 724	5 366	2 121	2 644	7 209
Total au 31 Mars 2016	61 064	43 724	5 366	2 121	2 644	7 209

NOTE 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie nette est détaillée dans la note 20 – Détail de la trésorerie nette et de l'endettement financier.

La trésorerie active s'élève à 52 278 K€ au 31 Mars 2016.

NOTE 8: Capital apporté

8.1 Composition du capital apporté

	Nombre d'actions ordinaires	Valeur nominale de l'action	Montant du capital apporté	Valeur de la prime d'émission	Total
<i>En milliers d'euros</i>					
Au 31 Mars 2014	60 238 622	1	60 239	6 791	67 030
Augmentation de capital (1)	58 320	1	58	12	70
Au 31 Mars 2015	60 296 942	1	60 297	6 803	67 100

(1) L'augmentation de capital résulte de la conversion de 1 944 ORA qui a donné lieu à l'émission de 58 320 actions.

	Nombre d'actions ordinaires	Valeur nominale de l'action	Montant du capital apporté	Valeur de la prime d'émission	Total
<i>En milliers d'euros</i>					
Au 31 Mars 2015	60 296 942	1	60 297	6 803	67 100
Augmentation de capital (1)	1 317 613	1	1 318	5 411	6 729
Au 31 Mars 2016	61 614 555	1	61 615	12 214	73 829

(1) L'augmentation de capital résulte de la conversion de 1859 ORA qui a donné lieu à l'émission de 55 770 actions et à une augmentation de capital par incorporation des dividendes pour 1 261 843 actions ordinaires de 1€ le nominal.

8.2 Attribution d'actions gratuites

Plan n°8 du 30 septembre 2013

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (95 651 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 30 septembre 2015.

Plan n°9 du 23 juillet 2014

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (86 962 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 24 juillet 2016.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2014 ressort à 378 milliers d'euros. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 319K€.

Plan n°10 du 22 juillet 2015

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (107 425 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 22 juillet 2017.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2015 ressort à 689 K€. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 238 K€.

	Actions gratuites (unité)
Au 31 Mars 2014	189 151
Octroyés	86 962
Attribués	(93 500)
Caduques	(7 500)
Au 31 Mars 2015	175 113
Octroyés	107 425
Attribués	(88 151)
Caduques	-
Au 31 Mars 2016	194 387

8.3 Obligations Remboursables en Actions

Oeneo a procédé au cours de l'année 2009 à une émission de 559 127 Obligations Remboursables en Actions pour un montant de 20 129 K€ dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre d'obligations émises : 559 127
- Prix d'émission : 36 € au pair
- Montant brut de l'émission : 20 128 572
- Date de jouissance et de règlement : 22 décembre 2009
- Intérêts : 7% par an à terme échu au 1^{er} avril
- Durée de l'emprunt : 7 ans et 99 jours
- Remboursement normal : 31 mars 2017
- Remboursement anticipé : à tout moment
- Conversion d'une obligation : 30 actions de 1€ de valeur nominale

A fin mars 2016, 552 927 ORA ont été converties, dont 1 859 sur l'exercice 2015/2016, sans donner lieu au paiement d'un coupon. Il reste 6 200 ORA en circulation, représentant un montant converti de 223 K€, dont 14 K€ en dette et 209 K€ en capitaux propres.

Les ORA (instruments composés) ont été comptabilisées initialement en deux composantes distinctes nettes des frais d'émission s'élevant à 420 K€ :

- composante capitaux propres : 13 094 K€
- composante dettes : 6 615 K€

Total net : 19 709 K€

Les frais d'émission ont été répartis entre les deux composantes au prorata de leurs valeurs respectives.

Le TIE de la composante dette s'élève à 11,96%.

NOTE 9 : Réserves et report à nouveau

<i>En milliers d'euros</i>	Réserve légale	Réserve de consolidation Groupe	Réserve de conversion Groupe	Total part du Groupe
Solde au 31 Mars 2014	4 382	65 395	90	69 867
Ecart de conversion	-	-	2 973	2 973
Ecart actuariel net d'impôt	-	(174)	-	(174)
Impôts différés sur les frais de souscription ORA (equity)	-	(13)	-	(13)
Autres instruments financiers	-	(51)	378	327
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	4 382	65 157	3 441	72 980
Affectation de résultat	530	13 042	-	13 572
Dividendes	-	(6 058)	-	(6 058)
ORA	-	(58)	-	(58)
Titres d'autocontrôle	-	(868)	-	(868)
Variation de périmètre	-	(2 112)	-	(2 112)
Solde au 31 Mars 2015	4 912	69 103	3 441	77 456
Ecart de conversion	-	-	(972)	(972)
Ecart actuariel net d'impôt	-	17	-	17
Impôts différés sur les frais de souscription ORA (equity)	-	(13)	-	(13)
Autres instruments financiers	-	(88)	(99)	(187)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	4 912	69 019	2 370	76 301
Affectation de résultat	1 165	19 916	-	21 081
Dividendes	-	(7 289)	-	(7 289)
ORA	-	(59)	-	(59)
Titres d'autocontrôle	-	(464)	-	(464)
Autres variations	-	(8)	-	(8)
Solde au 31 Mars 2016	6 077	81 115	2 370	89 563

L'impact de (2 112)K€ en variation de périmètre sur l'exercice 2014/2015 correspondait au rachat des parts minoritaires du capital de Boisé France.

NOTE 10 : Emprunts et dettes financières

10.1 Ventilation des emprunts et dettes financières selon la nature du financement

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Dettes bancaires > 1 an (a)	89 056	21 951
Crédit-bail (b)	13 286	16 694
Instruments financiers (d)	208	76
Autres dettes financières (e)	3 392	1 995
Emprunts et dettes financières - Non Courant	105 942	40 716
Dettes bancaires < 1 an (a)	14 699	5 228
Concours bancaires < 1 an (c)	1 686	3 440
Crédit-bail (b)	3 400	3 433
Autres dettes financières (e)	1 525	1 197
Emprunts et dettes financières - Courant	21 310	13 298
Total des emprunts et dettes financières	127 252	54 014

Ils se décomposent en :

(a) Dettes bancaires

Le groupe dispose de 103,8 M€ d'emprunts auprès d'établissements bancaires répartis comme suit :

- 23,1 M€ au titre du financement des usines Diamant en Espagne, donc 17,2 M€ débloqués cette année,
- 6,8 M€ au titre du financement Diamant III en France,
- 5,8 M€ de crédit court terme chez Seguin Moreau Napa Cooperage,
- 4,3 M€ au titre du financement des acquisitions Vivelys sur l'exercice 2014/2015,
- 0,6 M€ souscrit dans le cadre du financement de la Société de Transformation Argonnaise du Bois (S.T.A.B.),
- 1,1 M€ de financement chez Boisé France,
- Et 61,9 M€ de financement suite à l'acquisition de PIEDADE SA

Hormis les covenants relatifs à la ligne de crédit court terme aux Etats Unis et au Portugal sur le groupe Piedade, le Groupe n'est soumis à aucun autre covenant sur l'endettement présenté.

Notes :

Aux Etats-Unis : Seguin Moreau Napa Cooperage dispose d'une ligne de crédit pour un montant maximal de 7,0 MUSD dont l'échéance est au 21 janvier 2017.

Enfin, en France, le Groupe dispose d'une enveloppe totale d'autorisation court terme, en bilatéral, de 27 M€, accordée jusqu'au 30 mai 2016 (dont 5 M€ confirmés jusqu'au 30 mai 2016 et 6 M€ confirmés pour une durée indéterminée) et non utilisée au 31 mars 2016.

(b) Crédit-bail

La dette de crédit-bail est principalement constituée du financement du matériel de l'usine Diamant III mis en place au cours de l'exercice 2014/2015 à hauteur de 18,5 M€ et restant à rembourser à la clôture de l'exercice 2015/2016 pour 15,3M€.

(c) Concours bancaires courants

Au 31 Mars 2016, le solde des concours bancaires provient principalement de la ligne d'affacturage en Espagne à hauteur de 1,3M€.

Note :

En Espagne : Une ligne d'affacturage du poste clients a été négociée pour un montant total de 3,5 M€ au taux de EURIBOR 1 mois plus marge

En Italie : la filiale italienne dispose en source de financement court terme d'une ligne d'escompte de son poste clients pour un montant de 180 K€, et d'un contrat d'affacturage de son poste clients pour un montant maximum de 700 K€, non utilisé.

(d) Instruments financiers

Une nouvelle couverture de taux SWAP a été mise en place chez les sociétés Oeneo et Diam France. La valorisation de l'option swap ressort à (208) K€ au 31 Mars 2016 et a été qualifiée de couverture de flux de trésorerie, répartis comme suit :

- Oeneo : 183 K€
- Diam France : 25 K€.

(e) Autres dettes financières

Au 31 mars 2016, les autres dettes financières représentent 4.917 K€ et sont essentiellement composées de :

- de la dette liée à l'émission des Obligations Remboursables en Actions, effectuée en décembre 2009, à hauteur de 14 K€ (cf. note 8.3 relative à la position initiale de l'ORA) ;
- des dettes de 800 K€ auprès de Oséo et de 984 K€ auprès du FEDER;
- d'une dette relative à la participation des salariés pour 1.134 K€.
- d'une dette concernant l'intégration des sociétés PIEDADE, de ce fait 1.874 K€ (IAPMEI) s'ajoute à la dette .

10.2 Echancier des dettes financières

L'échéancier des dettes financières inscrites au bilan est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Dettes à moins d'un an	21 310	13 298
Dettes de 1 à 5 ans	86 737	35 633
Dettes à plus de cinq ans	19 205	5 083
Total des emprunts et dettes financières	127 252	54 014

L'augmentation de la dette à moins d'un an s'explique par le financement de Diamant III, l'utilisation de la ligne de crédit aux Etats-Unis et l'acquisition de PIEDADE.

L'augmentation de la dette à plus d'un an est essentiellement imputable au financement de l'acquisition de Piedade et au refinancement de la dette portée par Diam Corchos.

10.3 Répartition par nature de taux

La répartition par nature de taux des emprunts et dettes financières est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016		
	Zone euro	Autres	Total
Taux fixe	87 094	-	87 094
Taux variable	34 274	5 884	40 158
Total par taux	121 368	5 884	127 252

La position nette de la dette à taux variable est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Niveau de dette à taux variable MLT	23 397	11 384
Niveau de dette à taux variable CT	16 760	4 869
Total dettes à taux variable	40 158	16 253
SWAP de taux en place	(19 539)	(21 108)
Position nette après gestion	20 619	(4 855)

10.4 Répartition par devise

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
EUR	121 368	52 387
USD	5 884	1 627
Total	127 252	54 014

NOTE 11 : Engagements envers le personnel

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Provisions pour engagements de retraite	3 155	1 148
Provisions pour médailles du travail	85	86
Total des engagements envers le personnel	3 240	1 234

Les engagements des sociétés françaises du groupe OENEO en matière de retraite sont provisionnés sur la base de la méthode des coûts au prorata de l'ancienneté. Le Groupe calcule la provision en tenant compte de la rotation des effectifs, de l'espérance de vie, de l'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Les autres critères retenus pour le calcul sont :

- Taux annuel de revalorisation des salaires : 2,0% Non-Cadres
2,5% Cadres
- Taux annuel d'inflation: 2,0%
- Taux d'actualisation Ibox AA10+ : 1,47%
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Modalités de départ volontaire en retraite : 100%
- Taux de mortalité réglementaire prescrite par le Code des assurances : INSEE 2011-2013.

L'impact en compte de résultat sur l'exercice des engagements envers le personnel s'élève à (11) K€.

L'impact en réserves sur l'exercice des écarts actuariels (application de la norme IAS 19 Révisé) des engagements de retraites envers le personnel s'élève à (26) K€ avant impôts. Par ailleurs, il a été constaté une provision de retraite pour un total de (2043) K€ au titre du coût de départ des fondateurs de la filiale Pietec.

NOTE 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Note	Mars 2015	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclass	Ecart de conv.	Var. de périmètre	Mars 2016
Litiges			-						-
Restructurations	(2)		10					282	292
Risques divers			-						-
Total des provisions non courantes			10	-	-	-	-	282	292
Litiges	(1)		438	165	(197)	(89)		460	777
Restructurations	(2)		279	-	(155)	(102)	(12)		10
Risques divers			-						-
Total des provisions courantes			717	165	(352)	(191)	(12)	460	787

Note (1) : Le Groupe provisionne de manière systématique tout litige avec un tiers dès lors que celui-ci est d'ordre légal ou contractuel (responsabilité civile pour les dommages causés à autrui ou non-satisfaction d'une obligation contractuelle antérieure à la date de clôture, même si ces dommages sont découverts postérieurement à cette date de clôture). Les procédures de suivi des litiges, en particulier celles relatives aux litiges clients, ont été renforcées par le Groupe depuis 2002. Toutes les réclamations clients sont répertoriées dans une base de données qui permet leur identification et leur suivi individualisé.

Les provisions constituées comprennent tout d'abord les indemnités éventuelles ou les coûts de réparation du préjudice subis par les clients, pour les montants que le Groupe estime pouvoir avoir à supporter in fine suite à une transaction ou à un jugement, et en prenant en compte l'évolution des taux de change. Elles comprennent ensuite, le cas échéant, les frais annexes qui pourraient être engagés : honoraires d'avocats ou d'experts, frais de procédure. Pour chaque litige, le Groupe prend en compte la prise en charge possible des litiges par son assureur. Le niveau des provisions est réajusté en fonction des dernières informations disponibles à chaque clôture.

Au 31 Mars 2016, 120 K€ de provisions pour divers litiges personnel et tiers ont été dotées dans la division Bouchage, et 45 K€ dans la division Elevage, soit un total de 165 K€. Des reprises de provisions (utilisée) ont été effectuées notamment dans la division Elevage à hauteur de 101 K€ et dans la division Bouchage pour 98 K€.

La division Bouchage intègre de nouvelles provisions pour litiges Tiers, liées à l'entrée des sociétés Piedade dans son périmètre.

Note (2) : Les reprises sur provisions utilisées, d'un montant total de 155 K€, provenant essentiellement de la division Bouchage, pour 132 K€, au titre de la restructuration de sa filiale Chilienne.

Par ailleurs, Oeneo a repris 100 K€ au titre de provisions non utilisées sur un risque partiellement éteint.

NOTE 13 : Autres passifs courants et non courants

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Autres dettes d'exploitation (2)	5 659	3 504
Autres dettes hors exploitation	26	48
Produits constatés d'avance (1)	8 185	9 217
Total des autres passifs non courants	13 870	12 769
Produits constatés d'avance (1)	4 389	1 626
Dettes d'impôt	1 883	1 059
Total des autres passifs courants	6 272	2 685

(1) Le poste « produits constatés d'avance » est constitué essentiellement de subventions d'investissement comptabilisées par Diam Corchos, Diamant Technologie, Diam Bouchage et Diam France à hauteur de 10,2 M€ ; et par Piedade, Pietec et Sobrinho à hauteur de 2,1M€ (Les subventions comptabilisées sont ensuite reprises en compte de résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les actifs ayant été subventionnés).

(2) Au cours de l'exercice 2013/2014, un programme d'investissement à destination de managers du Groupe a été mis en place.

Le plan associe son management sur le moyen/long terme à la création de valeur, en permettant notamment à celui-ci d'investir à hauteur de 0,9M€ dans les sociétés Diam Bouchage et Seguin Moreau & Cie, sous forme d'actions ordinaires et d'actions de préférence.

Les droits des actions de préférence à transformation en actions ordinaires sont sujets à une période d'acquisition de cinq ans, se terminant en mars 2018. Les actions seront acquises à l'issue de la période si les objectifs de performance, définis en début de plan, sont atteints.

Déterminée à partir d'un modèle incluant plusieurs scénarios de réalisation du plan d'affaires 2013/2018, la valeur de l'engagement, comptabilisée en « autres passifs non courants », ressort à 5,5M€ au 31 mars 2016, incluant le montant de l'investissement initial de 0,9M€ et une charge courante comptabilisée sur l'exercice de 2M€.

NOTE 14 : Chiffres d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015	Variation
France	65 321	55 641	9 680
Export	145 961	114 993	30 968
Total du chiffre d'affaires	211 282	170 634	40 648

NOTE 15 : Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Salaires et traitements	(32 328)	(26 246)
Charges sociales (1)	(11 431)	(9 594)
Participations des salariés	(1 138)	(914)
Provisions engagements de retraites	(50)	(50)
Total des charges de personnel	(44 947)	(36 804)

(1) Ce montant inclut un produit de 578 K€ relatif au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

NOTE 16 : Autres produits et charges opérationnels non courants

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Litiges (1)	(1 830)	(617)
Restructurations	(644)	(1 033)
Risques fiscaux	-	-
Plus et moins values sur cession d'immobilisations	(21)	(101)
Dépréciation d'actifs	-	(350)
Autres (2)	(1 029)	(179)
Total des autres produits et charges opérationnels non courants	(3 524)	(2 280)

- (1) Intègre les frais de litiges avec des tiers supportés au titre de la protection des propriétés industrielle du groupe ;
- (2) Inclus principalement les coûts d'acquisition du groupe Piedade pour 597 K€.

Les variations des provisions pour risques et charges sont détaillées en note 12.

NOTE 17 : Autres produits et charges financières

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Résultat net / actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	8	11
Charges d'affacturage	-	(1)
Provisions risques et charges financiers	132	(131)
Provisions sur actifs financiers	-	-
VNC sur titres cédés	-	1
Prod. Nets / cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	-	-
Autres charges financières nettes	(80)	(81)
Autres produits financiers nets	42	17
Total des autres produits et charges financiers hors change	102	(184)
Gains de change	946	1 120
Pertes de change	(1 788)	(265)
Résultat des opérations de change (1)	(842)	855
Total des autres produits et charges financiers	(740)	671

- (1) inclut des pertes de change latentes sur la conversion en euros d'un compte intercompagnies en pesos chiliens pour -0,6M€ au 31 mars 2016 , conter +0,5M€ au 31 mars 2015 ; et la conversion en euros d'un compte intercompagnies en USD pour -0,1M€.

NOTE 18 : Ventillation de l'impôt au compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Impôt exigible (1)	(7 477)	(7 894)
Impôt différé	(1 570)	(833)
Total des impôts sur le résultat	(9 047)	(8 727)

- (1) dont (833) K€ relatifs à la CVAE contre (772) K€ au 31 mars 2015.

NOTE 19 : Résultats par action

19.1 Instruments dilutifs

Au 31 Mars 2016, le nombre de titres pouvant donner accès au capital est le suivant :

	Nombre de titres	Ouvrant droit à nombre de titres
Actions *	61 588 375	61 588 375
Actions gratuites	194 387	194 387
ORA	6 200	186 000
Total	61 788 962	61 968 762

* Le nombre d'actions indiqué ne tient pas compte des actions d'autocontrôle.

19.2 Résultat par action

Le niveau de résultat pris en compte est celui revenant à l'entreprise consolidante à savoir le Résultat – part du Groupe. Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

En milliers d'euros	Mars 2016	Mars 2015
Bénéfice revenant aux actionnaires	23 497	21 081
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	60 558 841	59 997 863
Résultat de base par action (€ par action)	0,39	0,35

19.3 Résultat dilué par action

Le niveau de résultat pris en compte est le Résultat – part du Groupe. Le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

Les instruments dilutifs sont les instruments qui donnent droit à un accès différé au capital de la société consolidante (comme par exemple les obligations convertibles ou les bons de souscription) et dont l'émission future éventuelle en actions ordinaires se traduit par une diminution du bénéfice par action.

Pour le calcul, sont retenus l'ensemble des instruments dilutifs émis par la société consolidante, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, en retenant chaque instrument séparément, du plus dilutif au moins dilutif. Pour ce qui est des obligations remboursables en actions (ORA), le résultat avant dilution (*) a été corrigé en incorporant le montant net d'impôt des économies de frais financiers réalisés en cas de conversion des obligations.

En ce qui concerne le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat (de base) par action, celui-ci est corrigé du nombre d'actions qui seraient créées à la suite de la conversion des obligations convertibles.

Pour ce qui est des options de souscription d'actions, les fonds recueillis (à la date d'exercice des droits attachés aux instruments dilutifs) sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché déterminé sur la base du cours moyen de l'exercice. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées au prix du marché vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits. Le montant net ainsi calculé vient s'ajouter au nombre d'actions en circulation et constitue le dénominateur (méthode du rachat d'actions ou Treasury stock method).

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Bénéfice retraité revenant aux actionnaires	23 499	21 085
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	61 010 471	60 471 136
Résultat dilué par action (€ par action)	0,39	0,35

NOTE 20 : Détail de la trésorerie nette et de l'endettement financier

20.1 Détail de la trésorerie nette

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Comptes bancaires	17 261	28 843
sous-total Disponibilités	17 261	28 843
Valeurs mobilières de placement - brut	35 017	-
Rubriques actives de trésorerie	52 278	28 843
Comptes bancaires	(1 686)	(3 440)
Intérêts courus non échus - passif	-	-
Rubriques passives de trésorerie	(1 686)	(3 440)
Trésorerie nette	50 592	25 403

20.2 Détail de l'endettement financier net

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Augmentation	Diminution	Variations trésorerie nette	Variations périmètre	Ecart de conversion	Juste valeur	Mars 2015
Dettes bancaires	(103 755)	(84 589)	28 171	-	(20 410)	251	-	(27 178)
Concours bancaires	(1 681)	-	-	2 011	(256)	5	-	(3 440)
Dettes obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail	(16 688)	-	3 439	-	-	-	-	(20 127)
Instruments financiers	(208)	-	-	-	-	-	(132)	(76)
Autres dettes financières	(4 920)	(1 528)	1 689	-	(1 889)	-	-	(3 192)
Dettes financières brutes	(127 252)	(86 117)	33 299	2 011	(22 555)	256	(132)	(54 014)
Disponibilités et équivalents de trésorerie	52 278	-	-	22 933	874	(372)	-	28 843
Actifs financiers	52 278	-	-	22 933	874	(372)	-	28 843
Endettement financier net	(74 974)	(86 117)	33 299	24 944	(21 682)	(116)	(132)	(25 171)

NOTE 21 : Information sectorielle

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs.

Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le management du Groupe Oeneo a identifié trois segments opérationnels :

- l'activité « Elevage » qui regroupe les activités destinée à l'élevage de vins,
- l'activité « Bouchage » qui regroupe les activités de bouchage de vins,
- les autres activités (facturations Holding).

Le principal décideur opérationnel de la société au sens de l'IFRS 8 est le Directeur Général.

Secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Résultat / Bilan Mars 2016					Résultat / Bilan Mars 2015				
	E	B	H	I	TOTAL	E	B	H	I	TOTAL
Chiffre d'affaires	81 466	129 816	-	-	211 282	68 362	102 272	-	-	170 634
Résultat opérationnel courant	15 240	25 825	(3 107)	-	37 958	11 237	23 051	(2 182)	-	32 106
Total Actif	130 302	221 699	119 177	(73 807)	397 371	119 769	139 441	64 685	(38 898)	284 997
Acq. immos corp.	3 462	9 346	36	-	12 844	1 946	29 042	3	-	30 991
Acq. immos incorp.	269	14	-	-	283	114	23	-	-	137
Dotations aux amort. et provisions	(1 954)	(6 948)	115	-	(8 787)	(1 772)	(4 558)	42	-	(6 288)
Capitaux employés	95 259	159 224	6 246	-	260 729	86 853	92 625	10 280	-	189 758
ROCA (Résultat / CA)	19%	20%	-	-	-	16%	23%	-	-	-
ROCE (Résultat / Capitaux employés)	16%	16%	-	-	-	13%	25%	-	-	-
Total Passif hors capitaux propres	62 305	148 764	73 222	(73 911)	210 380	49 244	99 136	9 770	(38 988)	119 162

E: Elevage B: Bouchage H: Holding I: élimination Inter-secteur

Afin de ne faire supporter par les divisions opérationnelles que leurs charges propres, le coût du financement lié à la situation financière d'Oeneo et les charges liées au fonctionnement d'un holding coté ont été conservés au niveau du holding.

Zones géographiques

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle, pour les investissements et les actifs par pays d'implantation des sociétés consolidées.

Conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants à présenter par zone géographique sont les actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

En milliers d'euros	Mars 2016	Mars 2015
France	65 321	55 641
Europe	76 049	56 732
Amérique	52 068	47 674
Océanie	6 890	4 126
Reste du monde	10 954	6 460
Total chiffre d'affaires	211 282	170 634

Ventilation des actifs par zone géographique

En milliers d'euros	Mars 2016	Mars 2015
France	266 829	200 821
Europe	88 377	47 501
Amérique	36 578	32 057
Océanie	5 459	4 499
Reste du monde	128	119
Total actif	397 371	284 997

Ventilation des actifs non courants hors impôts et financiers par zone géographique

En milliers d'euros	Mars 2016	Mars 2015
France	70 764	65 652
Europe	86 327	36 935
Amérique	8 136	8 794
Océanie	553	556
Reste du monde	-	-
Total actifs non courants hors impôts et financiers	165 779	111 938

NOTE 22 : Effectifs

	Effectif moyen		Effectif à la clôture	
	Mars 2016	Mars 2015	Mars 2016	Mars 2015
Cadres	140	134	143	137
Etam	132	118	134	124
Employés	83	53	93	54
Ouvriers	636	397	667	407
Total des effectifs	990	701	1 037	722
dont:				
Bouchage	630	373	673	390
Elevage	356	328	358	331
Holding	3	-	5	1

NOTE 23 : Passifs éventuels

A la date d'arrêté de nos comptes, nous n'avons pas connaissance de passifs éventuels de nature à impacter les comptes consolidés du Groupe.

NOTE 24 : Distribution

L'assemblée générale mixte du 22 juillet 2015 a décidé la distribution d'un dividende de 0,12 € par action avec la possibilité pour chaque actionnaire d'opter pour un paiement en numéraire ou en actions nouvelles. A ce titre, une option pour le paiement en actions s'est ouverte le 31 juillet 2015 et s'est clôturée le 14 septembre 2015. Les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende en actions ont représenté 92,13% des actions d'Oeneo. Le versement du dividende total en numéraire de 523 533 € a eu lieu le 2 octobre 2015 majoré d'une soulte de 4 185€.

NOTE 25 : Transactions avec les parties liées et rémunération des dirigeants

Transactions avec des entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Au compte de résultat		
Chiffre d'affaires (1)	3 897	4 480
Achats (1)	7	13
Prestations de service (2)	799	1 301
Au bilan		
Créances clients (1)	85	517
Dettes fournisseurs (2)	3	137

(1) La convention Andromède est liée aux prestations de services de pilotage et de contrôle de la fonction financière du Groupe par la société Andromède à la société Oeneo SA. La société Oeneo verse une rémunération forfaitaire hors taxes correspondant aux prestations effectuées.

(2) Différentes sociétés du Groupe Oeneo, tant en bouchage qu'en élevage, sont fournisseurs du Groupe Remy Cointreau, dont Andromède est également actionnaire au travers de la société Orpar.

Rémunération des dirigeants et autres membres du conseil d'administration

Les conditions de rémunération sont arrêtées par le Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations.

Le Conseil d'Administration a approuvé une grille de critères de performance basé principalement sur des indicateurs financiers à prendre en compte pour la fixation de la rémunération des dirigeants.

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Organes de direction (variable et Jetons Présence)	903	518
Autres membres du Conseil d'Administration (Jetons Présence)	207	180
TOTAL Avantages à court terme (montants bruts, hors excédent social)	1 110	698
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme et indemnités de fin de contrat	-	-
Charges liées aux plans d'actions et assimilés	244	148
TOTAL Rémunérations (montants bruts, hors excédent social)	1 354	846

NOTE 26 : Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan fait l'objet d'un reporting au niveau de la direction financière du Groupe, deux fois par an, dans le cadre des audits des comptes des filiales et de la consolidation des comptes du Groupe. Par ailleurs, les engagements hors bilan significatifs doivent faire l'objet d'une autorisation préalable a minima de la direction financière du Groupe.

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS À L'ACTIVITÉ COURANTE

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2016	Mars 2015
Aval, caution et garantie donnés (1)	8 705	2 153
Swap de taux (2)	18 452	21 174
Total des engagements hors bilan	27 156	23 326

1) Ce montant correspond :

- Caution solidaire donnée par Oeneo à la banque SGN en date du 9 décembre 2009 au titre d'une ligne bancaire mise à disposition de la filiale Boise & France pour 1 529 K€,
- Caution solidaire donnée à la banque Novo Banco au titre d'une ligne bancaire mise à disposition de la société Piedade pour 4 625 K€,
- Avals, cautions et garanties donnés par Oeneo, auprès de tiers, dans le cadre du rachat de Piedade pour 2 551 K€.

2) Ce montant correspond aux opérations de couverture de taux destinés à réduire l'exposition du Groupe aux risques liés à une fluctuation des taux d'intérêts comme suit :

- Swaps réalisés par Oeneo auprès de la banque Palatine dont la valorisation est, au 31 mars 2016, de 3 933 K€,

- Swaps réalisé par Diam France auprès de la banque LCL dont la la valorisation est, au 31 mars 2016, de 14 370 K€,
- Achat à terme de devises US auprès de la banque LCL pour 148 K€.

ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPLEXES

Il n'existe aucun engagement hors bilan complexe dans les comptes du Groupe.

NOTE 27 : Evènements post-clôture

Néant.

NOTE 28 : Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation du besoin en fonds de roulement

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2016	31/03/2015
Incidence de la var. des stocks et en cours nets	(12 972)	(13 480)
Incidence de la var. des clients & autres débiteurs nets	(1 816)	(2 637)
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs	(3 509)	5 994
Incidence de la variation du BFR liée à l'activité	(18 297)	(10 123)

Flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2016	31/03/2015
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(283)	(30 774)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(12 844)	(138)
Total acquisitions de la période	(13 127)	(30 912)
Décalage de décaissements	2 483	55
Investissements corporels et incorporels décaissés	(10 644)	(30 857)

Flux de trésorerie liés aux acquisitions /cessions de sociétés et d'activités consolidées

Les acquisitions de sociétés et d'activités consolidées, nets de la trésorerie acquise qui figurent dans le tableau des flux de trésorerie consolidé sont précisés dans la note 6.3. Événements significatifs au 31 mars 2016.

Flux de trésorerie liés aux émissions et remboursements d'emprunts

Se reporter à la note 20.2 Détail de l'endettement financier net.

NOTE 29 : Ventilation des instruments financiers par catégorie

Mars 2016

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Dettes au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs							
Actifs non courants							
Actifs financiers non courants	-	546	-	-	-	546	546
Actifs courants							
Clients et autres débiteurs	-	61 556	-	-	-	61 556	61 556
Trésorerie et équivalents	-	52 278	-	-	-	52 278	52 278
Passifs							
Passifs non courants							
Emprunts et dettes financières non courants	-	-	-	-	105 734	105 734	105 734
Instruments financiers	-	-	-	208	-	208	208
Autres passifs non courants	-	-	-	-	-	-	-
Passifs courants							
Emprunts, dettes financières et concours bancaires	-	-	-	-	21 310	21 310	21 310
Instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	-	-	54 755	54 755	54 755
Autres passifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	-

Mars 2015

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Dettes au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs							
Actifs non courants							
Actifs financiers non courants	-	131	-	-	-	131	131
Actifs courants							
Clients et autres débiteurs	-	46 831	-	-	-	46 831	46 831
Trésorerie et équivalents	-	28 843	-	-	-	28 843	28 843
Passifs							
Passifs non courants							
Emprunts et dettes financières non courants	-	-	-	-	40 640	40 640	40 640
Instruments financiers	-	-	-	76	-	76	76
Autres passifs non courants	-	-	-	-	-	-	-
Passifs courants							
Emprunts, dettes financières et concours bancaires	-	-	-	-	13 298	13 298	13 298
Instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	-	-	44 413	44 413	44 413
Autres passifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	-